

Initiatives ministérielles

La plupart des agriculteurs savent ce qu'ils font et seraient ravis de réduire la part de l'intérêt réel et de savoir qu'ils vont récupérer les fonds qu'ils ont investis dans la ferme.

C'est un domaine où le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire d'Agriculture Canada et de la Société du crédit agricole, a introduit un instrument très précis et très utile pour aider les agriculteurs à procéder à des transferts intergénérationnels.

Pour conclure, j'aimerais faire remarquer que ce sont là des éléments dont nous devons tenir compte quand nous traiterons du secteur agricole. Nous devons tenir compte des problèmes qu'ont les agriculteurs avec leurs banques et du fait qu'ils devraient continuer à avoir droit à une exonération cumulative des gains en capital de 500 000 \$. Le gouvernement du Canada a entendu les préoccupations des agriculteurs au sujet des transferts intergénérationnels et est en train d'essayer de prendre des mesures positives pour leur venir en aide.

[Français]

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac, B.Q.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention l'honorable collègue de Durham, lorsqu'il parlait de financement pour la passation des fermes, père, fils ou père, fille. Je voudrais ici vous faire un exposé très bref et avoir les commentaires de mon collègue.

Voyez-vous, je connais plusieurs agriculteurs qui doivent avoir une marge de crédit très importante. Mais le problème, c'est que sur cette marge de crédit très importante, la banque ou la caisse populaire a un taux d'intérêt très élevé, puisque ce n'est pas payant pour l'agriculteur d'hypothéquer sa ferme, sa maison ou une partie, pour obtenir ce prêt.

L'exemple que j'ai en mémoire, c'est un de mes amis qui avait acheté un vaste quota, au printemps, à 35 \$ le kilo de gras non produit, et puis il a eu quelques malchances. Il a dû renouveler, et ce n'était pas prévu dans ses projets de l'année, sa presse, son lance-balle et son quatre roues qui ont fait défaut à un moment donné, et pour conclure la saison des foin, la faucheuse-conditionneuse.

Il a dû dépenser et à ce moment-là, c'était pressant, il n'avait pas trois semaines à perdre pour trouver du financement, c'était hier qu'il en avait besoin. Alors ça pressait, chaque seconde compte lorsqu'on est en pleine récolte de foin. Or, il a donc augmenté sa marge de crédit et ça lui a coûté des frais d'intérêts très élevés.

Je me demande si mon honorable collègue du comté de Durham n'aurait pas à suggérer justement à son parti, le parti ministériel, une relation d'aide pour que les agriculteurs puissent posséder une marge de crédit en fonction de leur revenu, de leur rapport d'impôt de l'année précédente, et que l'intérêt soit défrayé en grande partie par la Société du crédit agricole, ou encore que la Société du crédit agricole, à laquelle il faisait allusion tout à l'heure, puisse financer de façon sporadique des agriculteurs qui seraient dans un besoin pressant? Comme je vous le dis, il ne

faut pas que ça prenne six mois. Il faudrait que ça se fasse dans la semaine où la demande serait faite.

Or, j'aimerais avoir les commentaires de l'honorable collègue du Parti libéral.

[Traduction]

M. Shepherd: Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question.

Tout d'abord, il y a un programme de la Société du crédit agricole qui porte sur les prêts hypothécaires à taux variable. La Société consent habituellement des prêts garantis par des biens immobiliers, par exemple, une hypothèque sur une ferme.

• (1725)

Je crois que le député fait plutôt allusion à une demande de prêt pour assurer un fonds de roulement. Il faut penser qu'il y a une énorme différence entre le fonctionnement d'une banque et l'exploitation d'une ferme. Comme le député l'a mentionné, l'exploitation agricole comporte une grande part d'incertitude. Il est toujours possible que la grêle ruine totalement une récolte. Les difficultés sont innombrables.

Au cours de ma brève expérience sur la ferme, il m'a semblé que le matériel cassait toujours le dimanche, quand tout était fermé. Les problèmes s'enchaînaient sans fin. C'est comme cela en agriculture.

Pour répondre précisément à la question, je vais revenir à certaines choses que j'ai dites. Nos banques ne sont pas conçues pour faire affaire avec les agriculteurs. Depuis toujours, le secteur des banques favorise les prêts à court terme et il se tourne de plus en plus vers ce genre de prêts, parce qu'il veut récupérer son argent chaque année. Il recherche la flexibilité, la fluidité. L'agriculture est tout à fait à l'opposé. Dans ce secteur, on engage des capitaux à long terme. Autrement dit, les deux secteurs présentent des structures financières complètement différentes.

Grâce à la Banque fédérale de développement, nous avons constaté que le secteur des entreprises éprouvait aussi des difficultés à obtenir des capitaux à long terme. Il est fort opportun de se demander comment réformer le régime des prêts pour le secteur de l'agriculture. Cela revient peut-être à ma première observation. Il serait peut-être bon d'établir trois types de banques, dont une pour le secteur agricole, où les agriculteurs, en tant que créanciers, prêteurs et déposants, comprendraient les problèmes des banques. Ce serait peut-être une façon de régler le problème.

M. Leon E. Benoit (Végréville, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais poser au député une question au sujet de la Société du crédit agricole. Le député a mentionné un des programmes offerts par la Société du crédit agricole.

Je voudrais demander au député si la Société du crédit agricole a encore sa raison d'être. Des gérants, des directeurs et des membres de coopératives de crédit m'ont dit qu'ils voudraient prendre la relève et accorder les emprunts que consent actuelle-